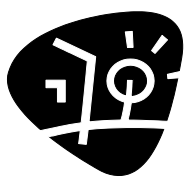


DOSSIER DE CANDIDATURE

SUBVENTION FONDS D'INITIATIVES DES LOCATAIRES



LMH

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

Le Fonds d'Initiatives des Locataires, une solution à vos projets

Les conditions de dépôt d'un dossier FIL

Le porteur du projet

Tout locataire à titre individuel, groupe de locataires à l'échelle d'une résidence (*Comité de résidents, Amicale des locataires...*) ou toutes structures associatives de locataires ou **toutes associations proposant des projets à destination des locataires de LMH**, sont en condition de déposer un dossier FIL auprès d'une agence/antenne.

Le dossier comportera le nom du locataire ou de la structure associative en responsabilité du projet.

La nature des projets

Sont éligibles au FIL, tout projet visant à renforcer la solidarité et le bien être au sein de la résidence :

- actions collectives de **nature culturelles, sportives, artistiques ou à vocation pédagogique**
- actions **conviviales** : repas entre voisins, soirée, fête...
- actions éco citoyenne visant à **protéger l'environnement** (récupérateurs d'eau, installation de jardinières, création d'un potager ...)

Cas particuliers des manifestations organisées par LMH telles « la Fête des Voisins » ou « la Journée Plantation » : sont éligibles au Fil, les manifestations intégrant un projet d'animation spécifique (*location de jeux, châteaux gonflables, aire de jeux, concerts, animations diverses...*)

Ne sont pas recevables au titre du FIL :

> les projets visant à organiser des travaux de réparations ou d'entretiens techniques de nature locative relevant de la seule compétence du bailleur (*embellissement des parties communes, équipements du logement ou des parties communes, entretien des espaces verts.....*).

> les projets dont le budget de participation financière de LMH dépasserait les 800 € quelque soit la nature des financements complémentaires obtenus.

> les projets à caractère privé (*au profit exclusif d'une seule personne*) ou dont la finalité n'exprime pas clairement un objectif collectif au bénéfice des locataires vivant dans le patrimoine de LMH.

Il est précisé que tout projet doit, au cours de son instruction, garantir un équilibre financier (recettes et dépenses) pour prétendre au financement de LMH.

De plus, la subvention accordée est plafonnée à 800 € par an par porteur, qu'il s'agisse d'un individu, d'une association ou d'une résidence concernée.

Tous les projets soutenus dans le cadre de l'appel à projet FIL devront favoriser l'implication des locataires. À cet effet, une attention particulière sera portée aux projets mobilisant les locataires LMH et renforçant leur capacité à s'impliquer dans la vie de leur résidence.

La procédure :

CALENDRIER ET SELECTION :

Les candidats devront présenter leur projet en utilisant le dossier de subvention Fil, sans oublier les pièces jointes.

Les dossiers de candidature devront être déposés et/ou envoyés auprès des Directions du Territoire Sud ou Nord pour examen de sa validité.

Adresse : Lille Métropole Habitat, Direction du Territoire Sud, 8 allée de la Filature 59000 Lille ;

Direction du Territoire Nord, 166 rue de Fontenoy 59100 Roubaix ;

Les dossiers ne remplissant pas les critères de sélection ne seront pas présentés en commission.
Les candidats en seront informés par courrier **15 jours avant la Commission d'attribution FIL.**

Dates limites de dépôt des candidatures :

- *Lundi 29 février 2016 de 14h à 16h**
- *Mardi 31 mai 2016 de 14h à 16h**
- *Vendredi 30 Septembre 2016 de 14h à 16h**

(*A titre indicatif, les dates peuvent être modifiées au besoin).

Les porteurs de projets sélectionnés recevront par courrier une convention leur indiquant le montant de l'aide attribuée et leur rappelant leurs obligations. **Ils devront la retourner signée au plus tard 7 jours après la date de réception.**

L'action devra obligatoirement démarrer courant 2016 et s'achever avant le 31 décembre 2016. Les porteurs de projets sélectionnés devront transmettre un bilan qualitatif et quantitatif complet avant **le 31 Décembre 2016.**

LA FAISABILITE

Le demandeur établit un projet détaillé (*le plan financier, devis, garanties, croquis, organisation de la réunion de concertation avec les locataires de sa résidence...*). Il se rapproche du Service de Développement Social pour bénéficier, s'il le souhaite, des conseils et d'un accompagnement pour la définition des moyens de son projet.

DEPOT DE CANDIDATURE

LILLE METROPOLE HABITAT

FONDS D'INITIATIVES DES LOCATAIRES

DOSSIER DU PORTEUR DE PROJET

FICHE PROJET – DEMANDE DE FINANCEMENT FIL AIDE AUX PROJETS DES LOCATAIRES DE LILLE METROPOLE HABITAT

Fonds d'Initiatives des Locataires (FIL)

A compléter et à signer,
puis à renvoyer avant le :

Cadre réservé à LMH

dossier reçu le :

Référent :

IDENTITE DU PORTEUR DU PROJET

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nom de l'association :

Résidence :

Code Postal :

Ville :

Téléphone (domicile) :

Téléphone (portable) :

Adresse email :

Dossier présenté par :

Locataire

Un groupe d'habitants

Une association / un collectif

Je certifie conforme ces informations et m'engage à être responsable du projet cité ci-dessus :

Signature :

LE PROJET

INTITULE DU PROJET :

.....
.....

OBJECTIFS DU PROJET :

.....
.....
.....

DESCRIPTIF DU PROJET :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

RESIDENCE(S) CIBLEE(S) PAR LE PROJET :

.....
.....

PUBLIC VISE PAR L'ACTION (TRANCHE D'AGE, ...) :

.....
.....
.....
.....
.....

SIGNATURE DU PORTEUR DU PROJET

BUDGET PREVISIONNEL

DATE :

DEPENSES	RECETTES
ACHAT DE MATERIEL/ BIENS	AUTOFINANCEMENT*
LOCATION	
	FIL
FRAIS DE TRANSPORT	FPH
ALIMENTAIRE	AUTRES FINANCEMENT**
ANIMATION	
FRAIS ASSURANCE	
COMMUNICATION - PUBLICITE	
FRAIS DIVERS	
TOTAL EN €	

* : SI COMPOSITION EN ASSOCIATION

** PRECISER CI-DESSOUS LA NATURE DU FINANCEMENT ET LA STRUCTURE : ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES...

FICHE EVALUATION DU PROJET

ASPECTS POSITIFS ET POINTS FORTS

.....
.....
.....
.....
.....

ASPECTS NEGATIFS ET POINTS FAIBLES

.....
.....
.....
.....
.....

PERSPECTIVES D'AMELIORATION

.....
.....
.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

BUDGET REEL

DATE :

DEPENSES	RECETTES
ACHAT DE MATERIEL/ BIENS	AUTOFINANCEMENT
LOCATION	
FRAIS DE TRANSPORT	
ALIMENTAIRE	
ANIMATION	
FRAIS ASSURANCE	
COMMUNICATION - PUBLICITE	
FRAIS DIVERS	
TOTAL EN €	

DATE ET SIGNATURE DU PORTEUR DE PROJET